
Jeudi 20 janvier 2022

Pour une stratégie européenne en faveur des universités

Plusieurs initiatives importantes, dévoilées ce 18 janvier 2022 par la Commission développent une stratégie européenne en faveur des universités : porter à soixante le nombre des universités européennes, réfléchir à un statut pour les alliances d'universités européennes et travailler à la reconnaissance d'un diplôme européen. Elle invite également à développer une carte européenne d'étudiant pour donner un nouvel élan à une mobilité, essentielle à la connaissance de l'autre et de l'ailleurs en Europe.

France Universités salue ces initiatives. Elle observe qu'elles sont dans le droit fil des orientations et propositions formulées lors de son congrès constitutif du 13 janvier. France Universités note que c'est en s'appuyant sur les universités que les politiques européennes seront dynamisées et par les diplômes européens qu'on ira vers une reconnaissance effective des formations dispensées.

France Universités apportera son concours, particulièrement dans le cadre de la PFUE et en lien avec les autres conférences nationales d'établissement d'enseignement supérieur et l'EUA, pour que ces orientations trouvent sans délai leur concrétisation.